

RESISTER A LA CRIMINALISATION DE L'ACTIVISME CLIMATIQUE

Un nouveau procès s'est ouvert pour des activistes climatiques, le 7 juin. Ce cas, loin d'être isolé, interroge : assiste-t-on à une criminalisation de l'activisme climatique ? Comment interpréter la réponse judiciaire face aux actions directes non violentes visant à interpeller sur le dérèglement climatique, une des préoccupations pour laquelle la sonnette d'alarme ne cesse d'être tirée depuis de nombreuses années.



CARINE THIBAUT

Porte-parole et conseillère politique, experte climat à Greenpeace Belgique



JOKE CALLEWAERT

Avocate au barreau de Bruxelles, cabinet Progress Lawyers Network



EDGAR SZOC

Auteur, enseignant et comédien, Président de la Ligue des Droits Humains



SEVERINE DE LAVELEYE

Députée Ecolo à la Chambre des représentants



PATRICK DUPRIEZ

Président d'Etopia, ancien président du Parlement de Wallonie

JEUDI 21 JUIN - 19 H

19h
Accueil

19h15
Introduction et désobéissance civile :
Séverine de LAVELEYE, députée

19h30
Le cas Greenpeace
Carine THIBAUT, porte-parole
et Joke CALLEWAERT, avocat

Le cas Extinction Rebellion
Un activiste belge condamné aux Pays-Bas

20h20
Comment résister ?
Edgar SZOC, président LDH,
Un représentant d'Ecolo J
et Séverine de LAVELEYE

20h50
Conclusions
Patrick DUPRIEZ, Etopia

CENTRE DE CONGRES AMAZONE
RUE DU MERIDIEN, 1210 BRUXELLES



INSCRIPTION OBLIGATOIRE VIA
[CE FORMULAIRE](#)

